



HAL
open science

L'énoncé sous l'interrogation

Mostafa Aboutayeb

► **To cite this version:**

| Mostafa Aboutayeb. L'énoncé sous l'interrogation. Revue du LaRSLAM, 2020. <hal-03551364>

HAL Id: hal-03551364

<https://hal.science/hal-03551364v1>

Submitted on 1 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

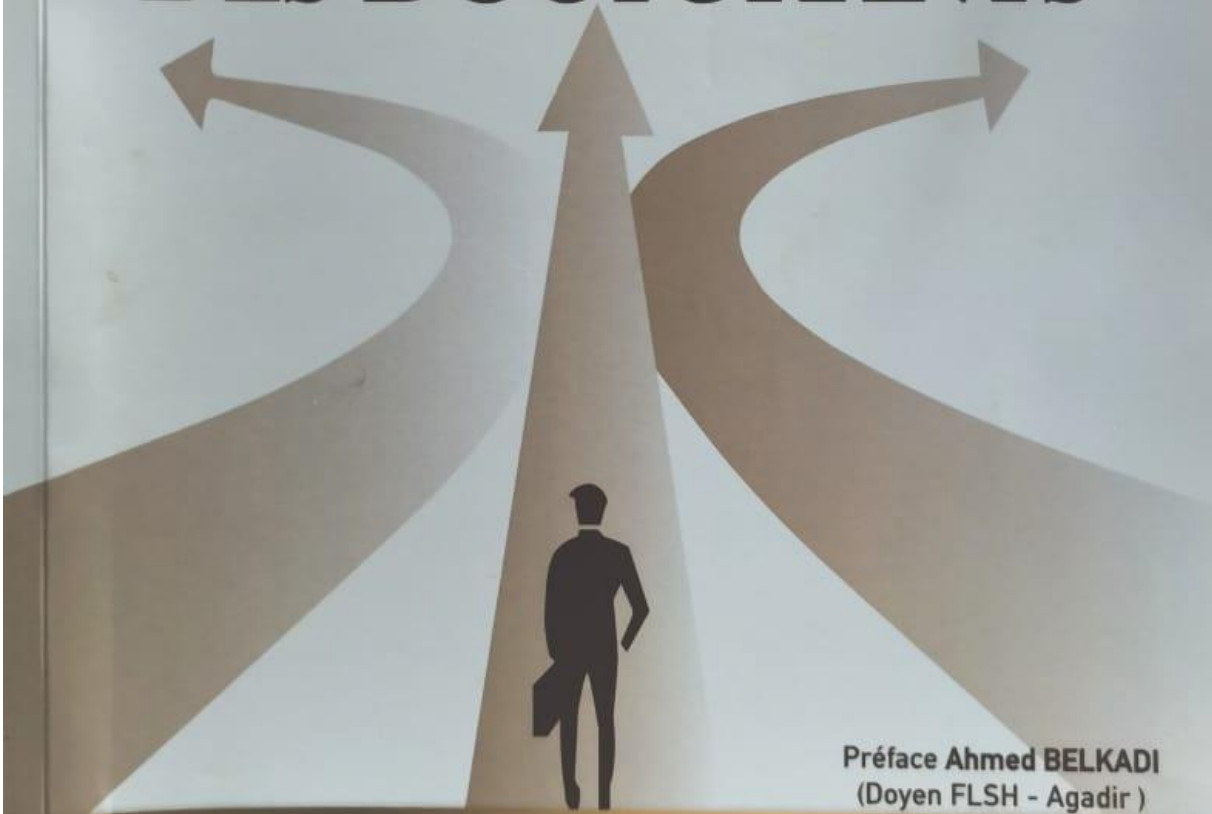


LAR SLAM
LABORATOIRE DE RECHERCHE SOCIÉTÉ LANGAGE, ART ET MÉDIAS

LABORATOIRE DE RECHERCHE SOCIÉTÉ, LANGAGE, ART ET MÉDIAS

Revue du LaRSLAM

AU CARREFOUR DES DOCTORANTS



Préface Ahmed BELKADI
(Doyen FLSH - Agadir)

Édité par:
Abdeljalil ELIDRISSI, Adil ELMADHI, Hassan BELORA, Ismail ALOUI MADANI, Khadija CHKIRNI

www.larslam.ma

LAR SLAM
LABORATOIRE DE RECHERCHE SOCIÉTÉ LANGAGE, ART ET MÉDIAS

Edition : Revue du LaRSLAM

Dépôt Légal : 2019PE0070

ISSN : 2658-8226

Edité par : Abdeljalil ELIDRISSI, Adil ELMADHI, Hassan BELGRA,
Ismail ALOUI MADANI, Khadija CHKIRNI

Impression : Souss Impression Edition, Agadir

L'énoncé sous l'interrogation

The énoncé under the question

ABOUTAYEB Mostafa
LaRSLAM FLSH Agadir

Abstract

The syntactic processing of statements is often linked to the processing of other sources of information of a morphological, semantic or pragmatic nature. In other words, the linguistic treatment of the language in a communication situation requires a linguistic awareness which allows the understanding and the interpretation of the statements.

By virtue of what is said, there are strong correlations between metalinguistic skills and speech comprehension. As a result, the reader applies a reflexive "focus" on the utterance through formal (morphosyntactic) strategies which allow him to speak accordingly on the conditions of use of a given utterance. The interlocutor in return mobilizes his acquired knowledge and his analysis strategies to manipulate the language, and solve syntactic problems in a communication situation.

Keywords: Processing; Syntax; Enunciated ; Enunciation; Modality .

Résumé

Le traitement syntaxique des énoncés est souvent lié au traitement des autres sources d'information d'ordre morphologique, sémantique ou pragmatique. Autrement dit, le traitement linguistique de la langue en situation de communication nécessite une conscience linguistique qui permet la compréhension et l'interprétation des énoncés.

En vertu de ce qui est dit, il existe d'étroites corrélations entre les habiletés métalinguistiques et la compréhension du discours. De ce fait, le lecteur applique une « focalisation » réflexive sur l'énoncé à travers des stratégies formelles (morphosyntaxiques) qui lui permettent de tenir en conséquence un discours sur les conditions d'emploi de tel ou tel énoncé. L'interlocuteur en contrepartie mobilise son savoir acquis et ses stratégies d'analyse pour manipuler la langue, et résoudre les problèmes syntaxiques dans une situation de communication.

Mots clefs : Traitement ;Syntaxique ; Enoncé ; Enonciation ; Modalité.

Introduction

Les sciences du langage ont connu à travers son histoire une évolution de l'étude de la langue. Cette discipline s'est passée avec F. de Saussure¹ d'une «*linguistique interne*» à une «*linguistique externe*». De sa part, la théorie linguistique constitue la branche la plus développée et la plus importante de la sémiologie dans la mesure où elle interprète la langue comme un ensemble de signes. Une perspective qui prend en compte les concepts d'«*énoncé*» et de «*discours*» issus des différentes théories de l'énonciation, de la communication et de la pragmatique.

Cependant, et durant des années, la plupart des travaux des linguistes ont eu la langue pour objet exclusif qui ne dépasse pas les limites de la phrase. Ils se sont focalisés sur les apports de la «*linguistique du texte*». La réalisation d'une analyse syntaxique sollicite à la fois des compétences métalinguistiques à l'instar des connaissances de la terminologie, l'analyse de l'énoncé en ses constituants grammaticaux et des capacités de segmentation. Les interlocuteurs mobilisent leur savoir acquis et les stratégies d'analyse dans la pratique de la langue telle qu'elle est sollicitée dans une situation d'énonciation.

L'énonciateur utilise plusieurs stratégies pour s'exprimer en se basant sur de différents outils et méthodes qui démontrent son attitude envers son énoncé et envers son énonciataire. Du coup, il utilise la langue pour construire une image de soi ou pour influencer son environnement. Dans ce sens, l'énoncé est un outil linguistique de la subjectivisation via lequel l'émetteur prend une position qui s'effectue d'une façon explicite ou implicite.

La maîtrise du traitement syntaxique s'avère nécessaire au développement des mécanismes de compréhension des énoncés. Ceci dit, nous allons dans un premier temps, mettre l'accent sur le traitement syntaxique de l'énoncé en se référant à la théorie chomskyenne, qui présuppose que l'acquisition de la langue se fait tout d'abord via la maîtrise des constructions syntaxiques, suivie par la constitution d'un vocabulaire abondant et le maniement complet de la morphologie. Nous allons, dans un deuxième temps, traiter : des types et des modalités de l'énoncé qui caractérisent la manière dont l'énonciateur situe la proposition de base de son discours concernant son utilité, sa vérité et également les jugements qu'il peut provoquer.

I. Le traitement syntaxique de l'énoncé

La «*syntaxe*» en tant que concept «*signifie arrangement, construction, parce qu'elle traite de la manière d'(I) ORDONNER LES MOTS, pour former des (II) PENSEES COMPLETEES, que nous appelons phrases, propositions ou sentences*». ² En se référant au domaine linguistique et spécifiquement à son aspect *structural*. Il est défini comme «*Étude, analyse descriptive appliquée à un ensemble d'énoncés et fondée sur des critères explicites (distributions et/ou oppositions ; constituants immédiats), permettant de déterminer les unités qui composent les énoncés et d'établir les relations hiérarchiques que ces unités entretiennent entre elles*» ³. Du côté *génératif*. La «*syntaxe*» est une «*Partie*

¹ Ferdinand DE SAUSSURE (1916), Cours de linguistique générale, 1 vol. Lausanne : Payot.

² García DE MODINO, José GRAMATICA, TEORICO-PRACTICA (1968), Francesa, elemental y Filosófica, Valladolid.

³ <https://www.cnrtl.fr/definition/syntaxe/> Consulté Le 14/05/2020.

généralive de la graminaire, constituée d'une base donnant les structures profondes des phrases et des transformations donnant les structures superficielles, qui a pour fonction d'engendrer selon des règles formelles toutes les suites de morphèmes considérées comme grammaticales dans une langue donnée et elles seules »⁴.

Le traitement syntaxique d'un énoncé est souvent lié au traitement des autres sources d'information (morphologique, sémantique, pragmatique) permettant de le comprendre et de l'interpréter. De ce fait, la maîtrise du traitement syntaxique est la pierre angulaire du développement des mécanismes de compréhension des énoncés. Les éléments des formes lexicales sont inclus dans ce procédé qui est une étape incontournable pour accéder à l'interprétation sémantique⁵.

L'accès à une compréhension optimale de l'énoncé, nécessite la maîtrise de stratégies syntaxiques qui serait d'une grande utilité dans les cas où les textes sont incohérents. Le taux de détection de ces incohérences varie en fonction des capacités des lecteurs. Ces derniers peuvent se fonder uniquement sur des composantes syntaxiques, séparément des sources sémantiques ou pragmatiques de l'énoncé, si les énoncés sont correctement structurés et forment un texte à la fois cohérent et cohésif.

Il existe d'étroites corrélations entre les habiletés métalinguistiques et la compréhension de l'énoncé. Autrement dit, le lecteur applique une « focalisation » réflexive sur l'énoncé à travers des stratégies formelles telles que les stratégies morphosyntaxiques. De ce fait, le lecteur devient capable de prendre en compte les composantes présumées des énoncés, et de tenir en conséquence un discours sur les conditions d'emploi de tel ou tel énoncé. Ceci dit, nous sommes à l'égard des travaux effectués sur les activités métalinguistiques spécifiquement syntaxiques⁶.

Les interlocuteurs mobilisent leur savoir acquis et les stratégies d'analyse dans la pratique de la langue telle qu'elle est sollicitée dans une situation d'énonciation. Leur habileté métalinguistique⁷ leur offre la possibilité de manipuler la langue, de solliciter des connaissances ou habiletés spécifiques pour résoudre un problème syntaxique. Cette conscience linguistique joue un rôle très important dans le traitement linguistique de la langue en situation de communication. La réalisation d'une analyse syntaxique sollicite à la fois des compétences métalinguistiques à l'instar des connaissances de la terminologie, l'analyse de l'énoncé en ses constituants grammaticaux et des capacités de segmentation. L'analyse des tâches de compréhension se fait par la mise en œuvre d'automatismes de fonctionnement attachés principalement à la pratique quotidienne de la langue. Cette dernière qui bénéficie de l'attitude épilinguistique « les activités métalinguistiques inconscientes » guidée par l'intuition du fonctionnement de la langue.

⁴ Ibid. Consulté Le 14/05/2020.

⁵ Peter W CAREY, Jacques MEHLER, Thomas G BEVER (1970), Judging the veracity of ambiguous sentences, Journal of verbal Learning and verbal Behavior, 9, 243-254.

⁶ J.A BOWEY (1986), Syntactic awareness in relation to reading skill and on going reading comprehension monitoring, Journal of experimental child psychology, 41.

⁷ Les capacités d'analyse et de la syntaxe.

Les études concernant la compréhension ou même l'interprétation des énoncés syntaxiquement complexes distinguent deux modèles de traitement :

- ✓ Le traitement émanant de la linguistique transformationnelle.
- ✓ Le traitement d'informations lexicales et sémantiques.

Deux tendances distinctes marquent la description syntaxique de l'énoncé, une qui opte pour l'autonomie extrême du traitement syntaxique et l'autre qui opte pour un traitement lexical qui inclut des informations syntaxiques. Pour plus d'éclaircissement, nous allons prendre par exemple, la compréhension des constructions complétives que nous pouvons interpréter à travers :

- ✓ le modèle « *du principe de distance minimale* » par rapport à la description syntaxique de surface⁸.
- ✓ Le modèle de « *rôles sémantiques* » voire pragmatiques, associés aux connaissances lexicales des verbes⁹.

En ce sens, nous allons évoquer des références à la théorie chomskyenne qui nous permettra d'illustrer le rôle de la syntaxe dans la compréhension et l'interprétation de l'énoncé. Une piste qui a suscité l'intérêt de nombreuses recherches expérimentales.

II. La grammaire universelle

L'acquisition de la langue selon Chomsky se fait tout d'abord via la maîtrise des constructions syntaxiques, suivie par la constitution d'un vocabulaire abondant et le maniement complet de la morphologie. Il estime également que la prise en considération de « *structures profondes* » se justifie entre autres par le fait qu'elle permettrait :

- ✓ de trouver de « *bonnes restrictions* ».
- ✓ de rendre compte des faits d'acquisition.¹⁰

Cela veut dire que les éléments et les propriétés combinatoires sont universels. Certes, chaque langue a ses propres configurations lexicales et grammaticales, mais les règles de combinaison sont les mêmes dans toutes les langues.

En fait, les soubassements de la grammaire trouvent leur origine dans les fondements de la pensée humaine partagés par toutes les langues. Parmi les modèles de grammaire universelle qui constituent les propriétés syntaxiques inhérentes des primitifs sémantiques universaux, nous citons :

Le **syntagme nominal** se compose soit d'un substantif simple (PERSONNE / CHOSE), soit de la combinaison d'un substantif et d'autres éléments qui forment une unité sémantique sous forme d'un syntagme nominal. Il y a le

⁸ Noam CHOMSKY (1969), *The acquisition of syntax in children from 5 to 10*, Cambridge, Mass., MIT press.

⁹ Amy R LEDERBERG, M.P Maratsos (1981), *Children's use of semantic analysis in the interpretation of missing*.

¹⁰ Laurence LENTIN (1975), *Problématique de l'acquisition de la syntaxe chez le jeune enfant*, *Langue française*, 27 pp. 14-23.

syntagme substantif qui est composé d'un substantif et d'un attribut (BIEN, GRAND,) constituant la « *relation attributive* ».

Ex : personne de bien – Une grande chose.

Le **syntagme prédicatif** qui est une relation entre les mots prédicatifs (VERBE) et leurs compléments (UNE CHOSE, QUELQUE CHOSE...) Les prédicats sont de nature très diverse, et se groupent de différentes façons suivant leurs propriétés combinatoires. En outre, toute proposition peut inclure un adjectif temporel (MAINTENANT ou ACTUELLEMENT) qui est parfois indispensable à certains prédicats.

Ex : J'ai vu quelqu'un en ce moment.

Ceci dit, la grammaire universelle constitue un atout incluant à la fois une théorie formelle des grammaires des langues naturelles et une théorie de l'acquisition de ces langues, elle met l'accent sur les différentes caractéristiques d'une langue donnée. Dans ce qui suit nous allons éclaircir les propos de Chomsky en présentant les **quatre niveaux de représentation structurale** de la phrase:

- ✓ **Le premier niveau** : Est la structure profonde d'une phrase obtenue à partir des unités lexicales auxquelles est liée la structure argumentale, c'est une représentation arborescente schématisant la relation entre la tête et ses arguments.
- ✓ **Le deuxième niveau** : Est la structure de surface qui est une représentation linéaire de la structure profonde. La structure de surface est obtenue à partir des transformations de la structure profonde.
- ✓ **Le troisième niveau** : Est la représentation vocale de l'énoncé. Cette forme phonétique représente la structure de l'énoncé telle qu'elle a été produite. La représentation phonétique applique les règles phonologiques sur la structure de surface.
- ✓ **le quatrième niveau** : Est la représentation logique contenant les propriétés sémantiques, qui concerne l'analyse sémantique. La représentation logique est calculée à partir de la structure de surface en utilisant des règles sémantiques.

III. La compréhension complète de l'énoncé.

La syntaxe est l'une des parties les plus importantes est les plus traitées. Des différents niveaux de traitement sont incontournables pour une compréhension complète d'un énoncé sous un aspect langagier. La compréhension complète nécessite bien des applications pour un traitement mieux compris et automatisé.

Considérons à titre d'exemple l'énoncé suivant : « l'orateur explique le concept à son auditoire ». Pour parvenir à la compréhension la plus complète. Nous allons effectuer les traitements successifs suivants :

1. La segmentation de l'énoncé en unités lexicales : « l' », « orateur », « explique », « le », « concept », « à », « son », « auditoire ».

2. Le traitement lexical via l'identification des composants lexicaux et leurs propriétés :

« le » : article défini, masculin, singulier

« orateur » : nom commun, masculin, singulier

« explique » : verbe conjugué au troisième personne du singulier, présent de l'indicatif . . .

3. Le traitement syntaxique via l'identification des constituants (groupes) et les relations (de dominance) qu'ils entretiennent entre eux :

« l'orateur » : Groupe nominal sujet du groupe verbal « explique le concept à son auditoire.

« le concept » : complément d'objet direct de « explique ».

« à son auditoire » : complément d'objet second.

4. Le traitement sémantique à travers la construction d'une représentation du sens de l'énoncé, en associant à chaque concept un référent dans le monde réel ou imaginaire.

5. Le traitement pragmatique par le biais de l'identification de la fonction de l'énoncé dans le contexte particulier de la situation dans lequel il a été produit.

Autrement dit, une application de génération de l'énoncé implique : Le recours à la pragmatique (la production d'un argumentaire), et à la sémantique (à la construction des représentations des significations à engendrer), la morphosyntaxe (la transformation de ces représentations sémantiques en une suite bien formée de mots) etc. Donc, la réussite de la communication entre le locuteur et l'interlocuteur suppose le partage d'un ensemble de critères entre les deux pôles de la situation communicative.

Parmi les fondements du système de communication, la connaissance des règles syntaxiques qui déterminent la bonne formation des énoncés, ce qui permet du coup la bonne interprétation sémantique de la part du récepteur. De ce fait, l'échange des informations, des sentiments ou l'entretien et la compréhension du dialogue, implique l'existence d'une compétence linguistique tacite partagée entre les locuteurs. Chaque locuteur possède cette compétence linguistique intériorisée à laquelle on ne peut accéder. C'est pourquoi les linguistes ont consacré une grande partie de leurs études pour analyser le contenu et le fonctionnement de cette compétence. Un autre objectif de même taille est pris en considération par certains linguistes qui font l'hypothèse de l'existence d'une grammaire universelle commune aux différentes langues. Toutefois, il est convenu de souligner qu'en règle générale les mots d'une langue donnée ne correspondent pas sémantiquement aux mots d'une autre langue. De plus, « il n'y a pas d'idées préétablies »¹¹.

En *grosso modo*, l'analyse syntaxique consiste à mettre en évidence la structure des énoncés d'une façon ordonnée, afin d'étudier les relations et les significations, et parfois l'analyse syntaxique signifie simplement l'interprétation d'un écrit ou d'un discours.

¹¹ Ferdinand De SAUSSURE (1971), Cours de linguistique générale, éd. Charles Bally et Sechehaye et Albert Riedlinger, Payot, Paris.

L'interprétation sémantique est liée au contenu sémantique intrinsèque des éléments lexicaux et de la structure grammaticale qui les unit (les unités lexicaux) au niveau de la structure profonde. Le recours au traitement syntaxique « profond » se fait lorsque les indices de surface s'avèrent insuffisants pour interpréter l'énoncé¹². Ceci dit, le traitement syntaxique n'est pas toujours nécessaire pour parvenir à l'interprétation et à la compréhension d'un énoncé ou d'un texte donné. Une stratégie que nous trouvons particulièrement chez les lecteurs avancés qui ont la capacité d'exploiter les diverses sources d'informations les plus disponibles en dépassant ainsi le traitement syntaxique du texte.

IV. Les types et les modalités de l'énoncé

IV.1 Les types de l'énoncé

L'énoncé est le fait de produire un texte oral ou écrit dans une situation de communication précise. Un énoncé est constitué des unités linguistiques objectives ou subjectives traduisant des idées, des sentiments ou des jugements de valeur de l'émetteur. Cet acte langagier est défini comme le résultat de l'énonciation, cette dernière qui est d'après E. Benveniste, est une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »¹³. Ceci dit, l'énonciation mobilise les capacités linguistiques et communicationnelles du sujet parlant.

En ce qui concerne les types d'énoncé, nous pouvons les scinder en deux types selon leur lien avec la situation de l'énonciation :

Un énoncé ancré dans la situation de l'énonciation : Lorsqu'on connaît le moment de l'énonciation qui correspond au moment de l'action. On est capable de déterminer l'émetteur, le récepteur, l'espace et le temps grâce à la présence d'indices. A l'instar d'énoncé ancré, nous avons : les pièces de théâtre et les dialogues rapportés au discours direct.

Pour les indices de l'énonciateur et de l'énonciataire : Les pronoms (je, tu, nous, vous) permettent de les repérer. On trouve également des indices : de lieu (*ici*) et de temps (temps du récit : *maintenant, hier, aujourd'hui, demain, etc.*) qui permettent d'ancrer l'énoncé dans la situation particulière.

Un énoncé découpé de la situation de l'énonciation : Lorsque le moment de l'action est séparé du moment de l'énonciation, cela signifie que l'énoncé ne dépend pas de la situation d'énonciation. Le locuteur ne tient pas compte de lieu et de temps de cette situation pour comprendre l'énoncé. Ce genre d'énoncé se présente le plus souvent sous la forme de récit indirect, de proverbe, de roman, de conte etc.

Ce type d'énoncé ne s'adresse pas à un récepteur en particulier, il n'y a pas d'indice de l'énonciateur (utilisation du 3^{ème} personne). De même, les indices de temps situent le moment de l'énonciation dans l'histoire (temps du discours tel : ce jour-là, le lendemain, la veille etc.), pareil pour les repères de lieu (ex : là-bas, à côté...) d'une façon générale et non particulier. Voir pour les repères de lieu à l'instar de : là-bas.

¹² Thomas BEVER (1970), The cognitive basis for linguistic structures, in J.R. Hayes (éd.), Cognition and the development of language, Wiley. New York.

¹³ Émile BENVENISTE (1974), Problèmes de linguistique générale II, Gallimard, Paris.

IV.2 Les modalités de l'énoncé

La modalité est une notion universelle relevant du domaine du sens, elle est de plus en plus importante dans l'analyse de la subjectivité et du discours. Elle a pour rôle de marquer l'attitude de l'énonciateur devant le contenu de son énoncé.

La notion de modalité est surchargée de significations, elle a été sujet d'étude de plusieurs sciences et domaines de recherche comme la logique, la philosophie, la grammaire ainsi que la sémiotique et la linguistique dans le cadre des travaux sur l'énonciation et la pragmatique. L'étude des modalités constitue le terrain de rencontre de plusieurs disciplines et de différentes études traitant de la catégorisation, de la définition et du fonctionnement de cette notion. Dans le but d'éclaircir la notion de « modalité », nous allons proposer quelques définitions appartenant à notre domaine de recherche qui est celui de la linguistique.

D'après A. Meunier, « le terme [modalité] est saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation »¹⁴. Quant à E. Benveniste, la modalité est « une assertion complémentaire pourtant sur l'énoncé d'une relation ». Ainsi, pour Bally¹⁵ la modalité se rapporte à une modification du prédicat qui fait intervenir l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Autrement dit, sous un aspect logico-sémantique c'est une manière d'envisager le prédicat de l'énoncé comme vrai, comme nécessaire ou incertain ou possible...

Selon C.Bally la notion de modalité est composée de deux parties primordiales qui constituent sa base : le « dictum » et le « modus ». Ces deux différents termes sont en réalité complémentaires et expriment les idées, les intentions, et les sentiments de l'énonciateur :

- Le « dictum » est unique, il construit la structure initiale de l'énoncé et du coup, il peut exister sans le modus tandis que ce dernier peut varier selon le choix de l'énonciateur.
- Le « modus » transforme la structure et le sens de l'énoncé par le biais des modalisateurs ou les termes subjectifs (Ex : les adverbes, les verbes) qui permettent au sujet parlant de nuancer le sens et les messages communiqués selon la situation de l'énonciation.

Malgré cette parenté et cette interdépendance, l'énoncé peut se dépasser du « modus » pour produire du sens, à l'encontre du « dictum » qui est incontournable pour la structure et le sens de l'énoncé. En outre, l'écart entre « dictum » et « modus », se reprend à partir du fait que l'énonciateur à travers le « modus » adopte plusieurs positions, alors que par le « dictum » le sens est unique.

V. Les différentes approches théoriques de la notion de « modalité »

La notion de « modalité » prend des différents aspects selon les approches théoriques et les disciplines qui la traitent. De ce fait, nous évoquerons les trois approches d'ordre logique, grammatical et linguistique :

¹⁴ Andre MEUNIER (1974), Modalités et communication, Langue française, no. 21, Larousse. Paris

¹⁵ Charles BALLY (1932/ 1965 4èmed), Linguistique générale et linguistique française. A. Francke, a.g. Verlag, Berne.

- **L'approche logique** : Désigne une fonction qui modifie le caractère d'une proposition, elle traite des modes en respectant les principes de la vérité. Ce champ d'étude aux modalités est une conception restreinte et limitée correspondant aux termes : nécessaire, possible, impossible et contingent, elle exclut les autres formes de la réalisation de la modalité. L'utilisation des modalisateurs selon le contexte, impliquent trois catégories à des valeurs modales différentes :
 1. L'aléthique : qui est une proposition propre à ce qui est le vrai, le faux et l'indéterminé. Cette modalité correspond à l'expression de la capacité intellectuelle de l'énonciateur et de l'éventualité des faits. Elle est illustrée par des expressions grammaticales qui lui correspondent : nécessaire, possible, impossible, contingent.
 2. L'épistémique : qui est une modalité qui renvoie à la connaissance du monde de l'énonciateur et décrit le paradigme sur lequel il repose, ce qui permet de ce fait d'identifier l'ensemble de traits permettant de le caractériser. il se manifeste à travers divers éléments linguistiques : « Un tel sait que. . . »
 3. le déontique : renvoie quant à elle à la notion d'obligation, de nécessité et de devoir, elle implique aussi les valeurs modales comme l'interdiction, la permission. En fonction de la situation de l'énonciation, l'énonciateur présente l'action comme obligatoire ou permise via des outils linguistiques. Cette modalité change donc la proposition tout en conservant le contenu. Les termes pouvant l'illustrer sont : Obligatoire, permis, interdit, facultatif.
- **L'approche grammaticale** : est fondée principalement sur les modes et les valeurs modales désignant la manière de présenter l'idée verbale. Ces modes expriment l'attitude prise par l'énonciateur à l'égard de l'énoncé et de son environnement « ce sont les diverses manières dont ce sujet conçoit et présente l'action, selon qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation »¹⁶ . Autrement dit, la modalité dans la grammaire vise à la fois la manière de concevoir et de présenter l'énoncé. Elle se focalise sur le verbe reformulé (en utilisant ses morphèmes flexionnels) par l'intervention du sujet parlant, la modalité au sens grammatical renvoie donc et spécialement aux types de l'énoncé. En effet « les concepts de modalité et de valeur modale sont des concepts qui relèvent de la logique et de la linguistique modales »¹⁷. Les temps et les modes verbaux sont liés à des valeurs modales telles : l'imagination ou l'incertitude de l'énonciateur qui est l'une des valeurs modales du conditionnel présent, ou bien la volonté qui est la valeur modale du subjonctif présent etc.
- **L'approche linguistique** : Utilise les ressources phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques pour traiter les différentes catégories de la modalité, ces conceptions de la modalité sont en relation de complémentarité .D'après cette approche, l'énoncé est doté de termes objectifs et/ou subjectifs étant des modalisateurs qui fonctionnent comme une prise de position de l'énonciateur, ce dernier qui peut utiliser également diverses parties du discours qui portent sur le contenu de ce qu'il dit.

¹⁶ Maurice GREVISSE (1993), Le bon usage. Duculot, Paris.

¹⁷ Olga GALATANU (2003), « La construction discursive des valeurs ». BARBIER, Jean-Marie. Valeurs et activités professionnelles. L'Harmattan. Paris.

Parmi les différentes catégories de la modalité qui manifestent l'attitude de l'énonciateur : **Les verbes** tels que "vouloir", "détester" ; **les adjectifs** tels "triste", "heureux" ; **les locutions** telles " d'ores et déjà " "il est préférable" ; et **les adverbes** tels "jamais", "toujours".

VI. Différence entre modalité de l'énoncé et modalité de l'énonciation

En s'inspirant de Darrault ¹⁸, nous proposons une classification qui distingue deux types de modalité : d'**énoncé** et d'**énonciation**.

VI.1 La modalité d'énoncé

Les modalités d'énoncé désignent le contenu de l'énoncé qui exprime l'attitude de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce. Elles caractérisent la manière avec laquelle se situe la proposition de base et recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. Selon M.RIEGEL, les modalités en question « renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé. [...] Elles expriment la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé ». ¹⁹

Concernant la diversité des catégories de la modalité d'énoncé, il existe :

- **Les modalités affectives et appréciatives** (et/ou évaluatives) : Les termes affectifs et appréciatifs qui traduisent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur sont nombreux. Ces indicateurs sont de différents genres : des verbes, des noms, des adjectifs, des adverbes, des locutions, des parties de discours...

- ✓ Les modalités affectives : sont utilisées pour exprimer les sentiments et les attitudes de l'énonciateur.
- ✓ Les modalités appréciatifs (et/ou évaluatifs) : traduisent le jugement de valeur et l'évaluation de l'énonciateur quant à ses énoncés qu'à son énonciataire ou à son environnement.

- **Les modalités logiques** : le développement des modalités logiques est dû au carré logique. Ces modalités ont pour but d'exprimer : la certitude, la probabilité, le doute. Elles peuvent être exprimées via :

- ✓ Un adjectif : il est probable ; il est sûr ; il est douteux...
- ✓ Un adverbe: assurément ; absolument ; probablement...
- ✓ Un verbe : j'affirme ; je crois ; je dois...

VI.2 La modalité de l'énonciation

correspond aux types des phrases (la phrase déclarative, la phrase exclamative, la phrase interrogative et la phrase impérative), lesquels concernent les relations entre l'énonciateur et l'énonciataire et impliquent les grandes fonctions de la langue (demander, affirmer, ordonner).

¹⁸ Ivan DARRAULT (1976) , « Présentation ». de la revue Langages, n°43-Modalités, 3-9. Paris.

¹⁹ Pour plus de renseignements. Consulter « la Grammaire méthodique du français » (chapitre « L'énonciation »).

Martin Riegel ; Jean-Christophe Pellat ; René Rioul (2021) « Grammaire méthodique du français ». Collection: Quadri Manuel

La modalité d'énonciation est un processus interpersonnel qui s'exerce sur l'énonciataire. Dans un discours, les deux modalités (d'énoncé et d'énonciation) se présentent souvent ensemble.

Il existe trois formes de base des modalités d'énonciation :

1. *L'assertion ou le type assertif (déclaratif)* : correspond à la phrase assertive et présente la structure grammaticale (normative) groupe nominal, groupe verbal. Cette forme contient de multiples moyens pour dire et / ou affirmer un fait. Du point de vue syntaxique, l'assertion vient sous forme d'énoncé comportant un sujet et un verbe ayant des marqueurs de personne et de temps²⁰.
2. *L'interrogation correspond à la phrase interrogative* : L'énonciateur exprime par cette forme une demande ou une question. En effectuant cette action, l'énonciateur se place dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. L'interrogation se réalise par l'emploi des variantes syntaxiques mises dans un cadre ou l'énonciataire doit inscrire son énoncé.
3. *L'injonction par l'injonction* : correspond à la phrase impérative caractérisée par l'absence de sujet du verbe : L'énonciateur agit sur l'énonciataire pour l'influencer et changer son attitude. La forme injonctive (associée habituellement à un acte d'intimation) permet à l'énonciateur d'effectuer : un ordre vif, une demande, un souhait...

Vu ce qui est dit, pour s'exprimer, l'énonciateur utilise plusieurs stratégies en se basant sur de différents outils et méthodes qui démontrent son attitude envers son énoncé et envers son énonciataire. L'énonciateur utilise la langue pour construire une image de soi ou pour influencer son environnement. Dans ce sens, l'énoncé est un outil linguistique de la subjectivisation via lequel l'émetteur prend une position qui s'effectue d'une façon explicite ou implicite.

Conclusion

Bref, l'analyse syntaxique consiste à mettre en évidence la structure des énoncés d'une façon ordonnée, afin d'étudier les relations et les significations. Toutefois, ce traitement syntaxique n'est pas toujours nécessaire pour parvenir à l'interprétation et à la compréhension d'un énoncé ou d'un discours, il est possible de se référer également au traitement dit « profond » au cas où les indices de surface s'avèrent insuffisants pour déterminer le sens.

Pour s'exprimer, l'énonciateur utilise des processus interpersonnels et des stratégies, à l'instar des modalités d'énonciation, en se basant sur de différents outils et méthodes qui démontrent son attitude envers son énoncé et envers son énonciataire. De ce fait, il mobilise ses capacités linguistiques et communicationnelles, pour traduire ses idées, ses sentiments ou ses jugements de valeur. Donc, la réussite d'un échange des informations, des sentiments ou l'entretien et la compréhension du dialogue, nécessite l'existence d'une compétence linguistique tacite partagée entre les locuteurs.

²⁰ Dominique MAINGUENEAU (1999), *Syntaxe du français*, Hachette. Paris.

Néanmoins, la connaissance des règles syntaxiques voire le recours au traitement « profond » ne sont pas toujours un déterminant suffisant pour une bonne interprétation sémantique du discours. Le système de communication est à la fois complexe et compliqué, ses multiples fondements s'avèrent difficiles à maîtriser et à manipuler par les deux pôles de la situation d'énonciation.

Bibliographie

Andre MEUNIER (1974), Modalités et communication, Langue française, no. 21, Larousse. Paris.

Amy R LEDERBERG, M.P MARATSOS (1981), Children's use of semantic analysis in the interpretation of missing.

Charles BALLY (1932/ 1965 4èmeéd), Linguistique générale et linguistique française, A. Francke, a.g. Verlag, Berne.

Dominique MAINGUENEAU (1999), Syntaxe du français, Hachette. Paris.

Émile BENVENISTE (1974), Problèmes de linguistique générale II, Gallimard. Paris.

Ferdinand DE SAUSSURE (1916), Cours de linguistique générale, 1 vol. Payot. Lausanne.

Ferdinand DE SAUSSURE (1971), Cours de linguistique générale, éd. Charles Ballyet Sechehaye et Albert Riedlinger, Payot , Paris.

J.A BOWEY (1986), Syntactic awareness in relation to reading skill and on going reading comprehension monitoring, Journal of experimental child psychology, 41.

Ivan DARRAULT (1976) , « Présentation ». de la revue Langages, n°43-Modalités, 3-9, Paris.

García DE MODINO, José GRAMATICA, francesa TEORICO-PRACTICA (1968), elemental y Filosófica, Valladolid.

Laurence LENTIN (1975) , Problématique de l'acquisition de la syntaxe chez le jeune enfant, Langue française, 27 pp. 14-23.

Maurice GREVISSE (1993) , Le bon usage, Duculot. Paris.

Noam CHOMSKY (1969) , The acquisition of syntax in children from 5 to 10, Mass, MIT press. Cambridge.

Olga GALATANU (2003) , « La construction discursive des valeurs ».in Jean-Marie BARBIER, Valeurs et activités professionnelles, L'Harmattan. Paris .

Peter W CAREY, Jacques MEHLER, Thomas G BEVER (1970), Judging the veracity of ambiguous sentences, Journal of verbal Learning and verbal Behavior, 9, 243-254.

Thomas G BEVER (1970), The cognitive basis for linguistic structures, in J.R. Hayes (éd.), Cognition and the development of language, , Wiley. New York.

<https://www.cnrtl.fr/definition/syntaxe/> Consulté Le 14/05/2020.